Afrique noire: Démocratie, développement et mouvement associatif

Yao Assogba

Note sur l'auteur: Yao Assogba est sociologue et professeur au Département de travail social de l'Université du Québec à Hull (UQAH). Ses recherches portent sur le Québec et l'Afrique noire. Il a publié de nombreux articles et a collaboré à des ouvrages collectifs sur le développement, la démocratie et les organisations paysannes en Afrique au sud du Sahara ainsi que sur le mouvement communautaire et l'insertion des jeunes exclus au Québec.

Cahiers de la Chaire de recherche en développement communautaire (CRDC)

1998

Série Recherche no. 13

ISBN: 2-89251-904-7

TABLE DES MATIÈRES

1. Démocratie, culture et de développement	.1
2. L'Afrique subsaharienne entre "La raison théorique" et la "raison pratique"	5
2.1 La pensée magique en amont	5
2.2 La raison théorique critique	.6
2.3. La raison pratique sans preneur	.7
3. Le désenchantement démocratique en Afrique: la francophonie à l'épreuve	.8
4. Le mouvement associatif ou communautaire et le développement	.11
4.1 Des laboratoires de valeurs et de pratiques sociales contre la déliquescence des sociétés modernes	14
4.2 Quelques paradoxes des mouvements associatifs	.15
4.3 Réflexions sur le mouvement associatif au Nord et au Sud	.18
Conclusion	.19
Références bibliographiques indicatives	21

Afrique noire: Démocratie, développement et mouvement associatif¹

1. Démocratie, culture et de développement

Le débat sur les rapports (réels, possibles ou probables) entre démocratie et développement ne se fait plus en termes tranchés à savoir, , ou bien . Cette approche du problème est stérile. Nombreux sont aujourd'hui les analystes qui s'accordent pour dire que la démocratisation et le processus de développement économique doivent aller de pair. Bien entendu, l'histoire montre qu'il ne peut y avoir de démocratie sans développement (et plus précisément sans économie de marché n'ont pas été ou ne sont pas des démocraties). Les exemples classiques que l'on cite en général pour illustrer des régimes autoritaires qui ont favorisé la modernisation économique de leurs sociétés, sont le Japon (la restauration Meiji), les nouveaux pays industrialisés (NPI) de l'Asie du sud-est ainsi que certains d'Amérique latine comme le Chili, le Mexique et l'Argentine.

La démocratie est le système politique qui représente le mécanisme sociétal de médiation entre les acteurs sociaux collectifs d'une part et entre ceux-ci et l'État d'autre part, pour favoriser le développement pour tous, du moins pour le plus grand nombre. C'est ce qui fait dire à Alain Touraine que *le développement n'est pas la cause, il est la conséquence de la démocratie* ².

Dans le cas de l'Afrique au sud du Sahara les faits prouvent que ce sont les conditions structurelles d'ordre surtout politique, en vigueur dans ces pays depuis plus de trois décennies (pour faire une historie courte), qui ont rendu impossible le développement. En effet, l'absence totale ou partielle de la démocratie, c'est-à-dire les régimes d'autocratie ou

-

¹. Ce texte est une nouvelle version approfondie d'une série d'articles publiés dans le journal *Le Devoir* en 1997 et 1998 et dont les contenus complets seraient difficiles d'accès au lecteur.

². Alain Touraine, *Qu'est-ce que la démocratie*, Paris, Fayard, 1994.

de dictature instaurés dans ces pays devenus indépendants au tournant des années '60, ne sont pas dotés de véritables politiques sociales intégrées dans un processus de développement.

L'oligarchie doublée de la dictature a favorisé l'émergence d'un État patrimonial. Celui-ci a donné lieu à du clientélisme, de la corruption, de l'économie de prédation. Et trente années d'aide extérieure, d'accords de coopération internationale, de dons, de prêts, d'investissements étrangers, de méga-projets en milieu urbain ou semi-urbain; de micro-projets d'éducation, de coopératives agricoles, d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural ou des projets de développement dits de développement intégré n'ont, pour la plupart, connu que des échecs. En fin de compte seule l'oligarchie nationale a véritablement profité de l'aide au développement, et ceci avec la complicité à peine voilée de ses du Nord. Le mal ou le non développement en Afrique noire n'est donc pas une question d'aire géographique. La crise a frappé et frappe et et .

Même dans l'état actuel des choses, il n'est pas dit que le processus démocratique en cours sur le continent noir réponde nécessairement aux besoins et aux aspirations de développement endogène des sociétés africaines. En effet, sans sous-estimer les causes internes de ce mouvement, on ne peut pas nier par ailleurs l'influence déterminante des facteurs externes sur l'implosion démocratique (longtemps contenu par les dictatures soutenus par les puissances du Nord) en Afrique subsaharienne. La conditionnalité institutionnelle de la démocratisation en Afrique noire a été une politique des grandes instances financières internationales (la Banque mondiale et le F.M.I.) à la fin des années '80, lorsqu'il a été constaté que les Programmes d'ajustements structurels (PAS) ne donnaient pas les résultats escomptés.

Il fallait alors qu'émergent en Afrique subsaharienne criblée de dette, des régimes compétents et politiquement légitimes, capables d'appliquer efficacement les PAS et de faire entrer ainsi ces pays dans et dans mondiale. La transition démocratique s'inscrit donc, selon certains auteurs, dans le processus de reproduction de la division internationale du travail et de la stabilité des rapports de forces en présence à la fin de ce siècle. On comprend dès lors les politiques africaines ambiguës et parfois contradictoires de la France, de la Belgique et des États-Unis d'Amérique à partir de 1991. Ces politiques sont très frappantes dans le Togo, le Zaïre et le Cameroun dont les chefs d'État sont revenus dans des États du Nord qui les ont entre 1989 et 1992. La possible et nécessaire démocratisation de l'Afrique noire pour le développement dépendra, en dernière analyse, du soutien que les puissances du Nord apporteront (enfin) au mouvement démocratique endogène qui viendra et sera guidé par les forces africaines du changement. En somme, le développement démocratique est au commencement et à la fin du développement social et économique, tout comme un minimum de développement est un chemin incontournable pour cette émergence vitale qu'est la démocratie réelle.

La crise du développement de l'Afrique noire est aussi un débat de culture. Sous cet angle, la problématique du développement doit interroger le modèle du développement théorisé il y a 45 ans par l'économiste argentin Raoùl Prebiasch, et pratiqué en Afrique noire depuis les années '60. Il s'agit du modèle occidental du développement fondé sur une vision déterministe et évolutionniste des sociétés. Ce modèle voyait dans les fondements culturels des sociétés africaines les obstacles majeurs à la modernisation économique et sociale. Or on ne saurait développer une société en cherchant à détruire tout son socle culturel. , pour un changement et une évolution harmonieux de la société, dit la sagesse africaine.

Expurgé, selon une logique et une stratégie appropriées, de ses éléments négatifs ou aliénants, la culture devient le levain du développement de la société. Beaucoup de projets

de développement rural, de développement intégré, de développement urbain ont donc échoué parce que leurs théoriciens et praticiens ont ignoré les logiques sociales, culturelles et économiques des peuples africains. Il aura fallu trente ans pour que les grandes organisations de coopération et de développement international et certaines ONG comprennent qu'il ne peut pas y avoir de développement sans les fondements culturels d'un peuple, d'une société. C'est à partir des années '80 que l'on a commencé par prendre au sérieux les études d'anthropologie économique qui ont montré que l'africain est une espèce d'homo oeconomicus qui vise ses actes sur des choix sociaux. On le nommerait un homo socialis.

Les loisirs, cérémonies et autres rituels qui constituent le ciment de la cohésion sociale, peuvent être considérés par l'étranger comme du . Mais dans le contexte africain ces pratiques représentent un potentiel de rendement. L'homo socialis n'adoptera une innovation que les bénéfices économiques et sociaux attendus du travail supplémentaire sont sensiblement plus élevés que ceux retirés de l'actuelle combinaison travail-loisir souligne le Sénégalais Mamadou Dia dans une étude pour le compte de Banque mondiale au début des années '90. Le patron d'une entreprise peut faire appel à la famille pour régler les conflits de travail ou du moins pour trouver un compromis, etc. Il est intéressant de noter que les micro-entreprises ou les micro-projets de développement qui ont réussi en milieu rural et en milieu urbain en Afrique noire, et qui ont permis à des familles, des quartiers et des pans entiers de villages ou de villes de survivre, sont celles ou ceux qui puisent leurs fondements, leurs formes, leurs symboles, leurs langages et leurs imaginaires à la fois dans le génie culturel africain et la réappropriation des éléments culturels de l'Occident. Les concepts de l'Afrique rurale et de l'Afrique urbaine; de communauté rurale et communauté urbaine; de tradition et de modernité associés à la problématique du développement en Afrique sont des mythes qui font partie d'un courant de pensée hérité de la colonisation. Dans l'Afrique d'aujourd'hui, les villages et les villes sont les lieux de pouvoir, de constructions sociale, culturelle, politique et économique. Bref, des lieux d'adaptation des populations africaines en dehors des champs étatiques et des grandes institutions internationales de développement. Et qui dit adaptation, dit aussi créativité. On ne développe pas un peuple, le peuple se développe. On ne développe pas le milieu rural ou le milieu urbain. Les deux milieux font partie d'une société globale qui doit se développer. C'est pour et qu'il faut la démocratie, le respect des droits humains, la liberté et le développement. En dernière analyse la démocratie et le développement sont les deux faces de la médaille, la culture constitue la charnière omniprésente.

2. L'Afrique subsaharienne entre "La raison théorique" et la "raison pratique"

2.1 La pensée magique en amont

La crise du développement en Afrique noire ne peut mieux se comprendre qu'en prenant en compte, dans une analyse sociologique, les contextes national et international dans lesquels beigne le sous-continent notamment depuis les années d'indépendance, c'est-à-dire les années '60. On ne fait pas ou ne refait pas l'histoire par des imprécations. Mais par ailleurs, c'est en lisant et relisant l'histoire que l'on peut comprendre le passé et en tirer des leçons pratiques pour aujourd'hui et demain. À bien faire l'analyse socio-historique de l'Afrique au sud du Sahara, on se rend compte qu'une du développement se trouve en amont de la situation tragique actuelle de l'Afrique noire. Nous ferons une histoire très courte.

En 1958, la France fait adopter par référendum une nouvelle constitution comprenant l'article 76 relatif à la formation d'une Communauté entre la Métropole et les Territoires d'Outre-mer (TOM). Les TOM de l'Afrique noire (sauf la Guinée) ont choisi de devenir des États membres de la Communauté. Le est dès lors signé. 1960 année des indépendances, le Général de Gaule rend opératoire le en signant les Accords de coopérations économiques, techniques, militaires, culturels, politiques, diplomatiques, etc. avec les États africains nouvellement indépendants. Pour l'Afrique noire francophone, la France complétait la

logique de cette de l'aide au développement mise en branle dès 1994 par les Accords de Bretton qui fondèrent la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), théorisée en 1948 par l'économiste Argentin Raùl Prebish et institutionnalisée par la loi pour le développement international votée en 1950 par le Congrès américain.

2.2 La raison théorique critique

Le système capitaliste mondial venait de donner une nouvelle forme à la division international du travail: . L'État africain post-colonial a su vite instaurer un régime politique adapté à un tel système économique mondial: l'oligarchie autocratique ou dictatoriale qui partage le . Le modèle mis de l'avant par cette a évidemment échoué. Les espoirs qu'elle a suscités ont été bien sûr déçus. Pourquoi? Parce qu'aucune société historiquement connue ne s'est jamais par l'aide telle que pratiquée depuis 50 ans.

À l'instar de certaines voies plus autorisées que nous, l'analyse que nous faisons de l'Afrique consiste justement à dire et à redire que le modèle de développement issu de la (fondé sur l'aide extérieure, le transfert mécanique des connaissances théoriques et techniques,) a montré ses limites. Nos analyses consistent aussi et surtout à défendre la thèse selon laquelle il n'est de développement que de l'homme par l'homme situé et daté.

Nos analyses consistent également à dire que si, sous d'autres cieux (le Japon, les pays du sud-est asiatique, l'Argentine, le Chili) les dictatures ont pu favoriser le développement économique, en Afrique subsaharienne par contre elles n'ont occasionné que du sous-développement ou du mal développement. Nos analyses consistent enfin à dire que la liberté, la démocratie comme le régime politique qui répond le mieux aux besoins de sécurité intérieure et extérieure de l'Homo Sapiens (Jean Beachler), lorsqu'ancrée dans le socle culturel et social d'un peuple, devient un tremplin pour une réussite de l'aventure humaine ici-bas.

2.3. La raison pratique sans preneur

Depuis *l'Afrique noire est mal partie* de René Dumont³ jusqu'au Plan de Lagos de l'O.U.A. et le Rapport Berg de la Banque mondiale, en passant par d'Edgar Pisani⁴, Jean-Marc Ela⁵, etc., des propositions concrètes ont été faites relativement à de faire avec ce que l'Afrique subsaharienne a et est. D'abord des solutions internes. La plupart des tenants de disent qu'à l'instar de nombre de pays aujourd'hui développés, le développement de l'Afrique noire passe par le développement de l'agriculture vivrière, l'éducation de chacun et de tous, l'accès des populations au soins de santé. On doit en outre valoriser le qui est l'épine dorsale de l'économie des sociétés africaines post-coloniales. Ce secteur qui s'est développé en marge du champ étatique concerne environ 60% de la population active urbaine et représente 20% de l'emploi global. Il couvre des domaines aussi variés que le commerce, les finances (les tontines ou les cercles d'emprunt), l'artisanat (menuiserie, mécanique, couture, la construction), les loisirs, etc. Ces pratiques économiques et sociales informelles qui tirent généralement leurs fondements du socle socioculturel africain procèdent d'un syncrétisme en alliant, avec une certaine originalité, le traditionnel et le moderne, l'autochtone et l'importé. Enfin en encourageant l'épargne interne, les groupements paysans, la participation des femmes et des jeunes, l'intégration économique régionale, l'Afrique noire peut espérer assurer son auto-développement et sa reconnexion progressive à l'économie mondiale.

Quant à la démocratie, elle doit s'inspirer à la fois des fondements culturels négro-africains (la palabre, le consensus, le village ou le quartier comme structures base de l'organisation sociale) et de certains principes du système politique démocratique moderne. Ensuite et

³. René Dumont, L'Afrique noire est mal partie, Paris, Seuil, 1962.

⁴. Edgar Pisani, *Pour l'Afrique*, Paris, Odile Jacob, 1988.

⁵. Jean-Marc Ela, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du* , Montréal/Paris, Harmattan/L'Harmattan, 1998.

enfin des ajustements externes s'imposent. En effet, l'auto-développement de l'Afrique noire n'est possible que si les politiques économiques internes du continent s'inscrivent dans un processus global d'un nouvel ordre mondial. Mais le drame de l'Afrique noire depuis les temps modernes, c'est que les hommes politiques africains résolus de changer l'ordre des choses en mettant en oeuvre des programmes issus de la sont, soit éliminés politiquement ou physiquement, soit non appuyés par les forces qui dirigent et contrôlent le Monde.

3. Le désenchantement démocratique en Afrique: la francophonie à l'épreuve

Cinq après le du début de la décennie 1990, la démocratisation de l'Afrique n'a connu qu'une avancée mitigée voire même purement symbolique. Au Togo, au Cameroun, au Congo-Zaïre, au Congo-Brazaville, au Niger, en Guinée..., on assiste à la restauration de la dictature. Quant à d'autre pays comme le Bénin, le Sénégal, le Gabon, on peut dire qu'ils vivent sous la "démocrature", c'est-à-dire un régime politique fait de dictature et tolérant un certain espace de liberté socio-politique (tolérance des partis d'opposition, de journaux privés, de formation d'associations, simulacre d'élections, etc.). En Guinée où comme le remarque Albert Bourgi, ⁶.

Au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Togo, des journalistes sont jetés en prison pour outrage au chef de l'État à cause d'un commentaire plein d'humour sur un match de football ou de tout autre événement. Presque partout, la presse d'opinion est sous surveillance des corporations gouvernantes qui s'obstinent à contrôler l'imaginaire en confisquant les médias publics. Manifestement, la démocratie est en panne dans les pays d'Afrique. On comprend alors les désillusions et les frustrations des jeunes et des femmes qui ont risqué leur vie en affrontant la violence du pouvoir dans les rues des capitales africaines.

6. Jeune Afrique, No. 1832, 14 février 1996.

_

Les facteurs endogènes mais aussi exogènes expliquent dans une large mesure la pérennité des dictatures africaines. D'abord les armées africaines sont en général constituées sur une base ethnique et, malgré la démocratisation des États, elles continuent de jouer un rôle essentiellement de *Garde prétorienne* pour les chefs d'État au pouvoir depuis la période des régimes de dictature à parti unique. L'armée togolaise par exemple comprend environ 13 000 hommes pour un pays de 56 000 km2 et une population de 3 500 000 habitants. Elle est constituée sur une base familiale et ethnique, puisque 80% des soldats sont Kabyè l'ethnie du général-président. En général, les hommes d'élite des armées africaines reçoivent une formation militaire spéciale dispensée par des instituteurs de divers pays: des légionnaires français, des Israéliens, des Belges⁷. Ces militaires d'élite constitue le de l'armée et joue principalement le rôle de *Garde prétorienne*. Ils peuvent en cas de besoin effectuer des "opérations", des "raids". La forte présence de l'armée dans la vie politique de l'État permet au régime de gouverner par la terreur et la peur créées chez les individus et au sein des populations.

Le deuxième obstacle à la démocratisation des pays d'Afrique subsaharienne c'est, à notre avis, l'immense richesse amassée par certains présidents Africains (Mobutu, Éyadéma, Bongo, etc.) qui leur permet de leur Garde prétorienne, une clientèle nationale et un réseau international de conseillers, d'hommes politiques et d'affaires influents⁸.

Troisièmement et enfin, l'avortement du processus démocratique met en cause la Francophonie elle même dans la mesure où, jusqu'à présent, elle n'a pas inscrit dans ses enjeux les pratiques de pouvoir qui, à travers l'État importé, ont conduit à la faillite du développement, à l'improductivité des entreprises publiques, au pillage des ressources

_

^{7.} Colette Braekman, Le dinosaure-Le Zaïre de Mobutu, Paris, Fayard, 1992.

⁸ Cf. Revue *Politique africaine*, No 58, juin, 1995; S. Smith et A. Glaser. *Ces Messieurs Afrique*, Paris, Calmman-Lévy, 1992.

nationales et à la violation des droits de l'Homme⁹. Si les menaces qui pèsent sur le déclin du français à l'aube des autoroutes de l'information hantent certaines nations francophones dans le Nord, tout se passe comme s'il fallait fermer les yeux sur la prolifération des dictatures burlesques converties au multipartisme sous la pression de la rue sans nullement poser les conditions d'une véritable alternance politique.

Si, comme l'affirme J. Chirac, les pays africains restent et son principal bassin démographique, deux questions fondamentales nous paraissent incontournables. Les démocraties occidentales les plus soucieuses des droits de l'Homme et du citoyen doivent-elles continuer à masquer les iniquités des despotismes africains? Appuyer ces despotismes, c'est montrer, comme ce fut, hier, le cas pour les régimes à parti unique et les gouvernements militaires, qu'ils sont et indispensables à la sauvegarde des enjeux géopolitiques, commerciaux ou culturels. Dans cette perspective, quelle crédibilité la Francophonie peut-elle prétendre avoir aux yeux des nouvelle générations africaines si elle doit rester captive de ces enjeux en couvrant les pouvoirs dont personne n'accepterait en France, au Canada ou en Belgique, d'en subir l'arbitraire, l'intolérance et le brigandage? On le voit, il convient de prendre en compte les effets pervers d'une francophonie indifférente à la dans les qui sont le théâtre de dramatiques implosions.

Car, contribuer à faire de la démocratie une farce dans les pays d'Afrique où les conflits se multiplient tandis que la guerre elle-même, alimentée par des trafics d'armes, de drogue ou de diamants, tend à devenir une stratégie de survie que l'on développe en évitant le plus possible de s'entendre, c'est bloquer l'avenir de ces jeunes qui, au coeur des turbulences des années 90, sont devenus, par la force des choses, de véritables acteurs politiques. Dès lors, la Francophonie du Sud oblige la Francophonie du Nord à un choix de civilisation. Ce choix est une urgence et un défi dans un tournant de l'histoire où, par le détour de le

^{9.} François-Xavier Verschave, La FrançAfrique. Le plus long scandale de la République, Paris, Stock, 1998.

monde dit développé - en vue de faciliter les affaires et de contrôler les zones d'influence - n'a pas toujours hésité, au cours des , à protéger les régimes autoritaires et corrompus. La s'est dévoyée en finançant la répression multiforme et en occultant les causes politiques et économiques génératrices des conflits qui, au-delà des alibis ethniques, sont à l'origine des tragédies et des misères et suscitent une morale de compassion déployée dans les formes d'aide humanitaire et les programmes d'urgence. Pour que de nouvelles Afriques s'inventent à partir du dynamisme des jeunes et des femmes, des organisations paysannes et des nouvelles couches sociales urbaines qui entrent en scène, ne faut-il pas alors cesser de traiter en honorables partenaires des oligarchies iniques? À la veille du XXIe siècle, cette question soumet la Francophonie à une rude épreuve. Elle ouvre la voie, croyons-nous, à la réflexion sur les choix porteurs d'avenir.

4. Le mouvement associatif ou communautaire et le développement

Dans les sociétés de la en crise, donc en profonde mutation (évolution rapide des nouvelles technologies de l'informatique et de la communication, montée du néolibéralisme économique, crise économique et des finances publiques, désengagement de l'État-Providence, exclusion sociale et paupérisation d'une partie importante des populations, etc.), le mouvement associatif ou le mouvement communautaire investit de façon remarquable non seulement son champ qui est le social, mais également l'économique¹⁰.

L'Afrique noire ne fait pas exception à la règle mais confirme plutôt le caractère transculturel de la fonction sociale de l'associatif. Face à l'immobilisme de l'État post-colonial, on assiste à ce que le sociologue Camerounais Jean-Marc Éla appelle . Les organisations paysannes, celles des femmes, des jeunes donnent des réponses à la et aux

_

¹⁰ Jacques Defourny, Louis Favreau et Jean-Louis Laville, *Insertion et nouvelle économie sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.

effets pervers (exclusion sociale de toutes sortes) des Programmes d'ajustement structurels (PAS) imposés dès le début des années '80 aux États africains post-coloniaux, par le Fonds monétaire international (F.M.I.) et de la Banque mondiale. Ces associations ou groupements tirent leurs dynamiques des fondements du socle socioculturel de l'Afrique traditionnelle et moderne.

Pendant près de 30 ans, les régimes autoritaires d'Afrique subsaharienne ont tenté de démanteler ou de canaliser sous leur coupe les mouvements associatifs. Mais il a suffi que l'acuité de la "crise" met en évidence pour de bon l'impuissance des gouvernements devant leur rôle d'agent principal de développement, pour que des institutions authentiquement africaines, dont on croyait la créativité étouffée par trois décennies de parti unique, montrent leur vivacité¹¹. Le vent de la démocratie qui a soufflé sur les pays africains à la fin des années '80 aidant tant soit peu, on a assisté à la réémergence des associations de type communautaire caractéristique de ces sociétés.

En marge des champs étatiques et en dehors du informel secteur dont le dynamisme n'est plus à démontrer en matière des emplois, on observe une série d'innovations sociales, économiques et technologiques dans comme dans qui constituent autant de réponses et de formes d'adaptation des collectivités et des groupes de base au défi de l'insertion sociale des populations défavorisées de l'Afrique post-indépendance . Ici l'action communautaire assume soit directement, soit comme corps intermédiaire une fonction d'insertion sociale, économique et politique. Ainsi depuis quelques années on assiste à l'organisation ou plutôt à la (re)manifestation des associations dites de développement, des tontines et des réseaux financiers, d'entraide, de danses, des cultes de religions populaires, des mouvements de guérison, des sociétés secrètes, des collectifs de chefferies.

_

¹¹· Jean-Marc Éla, *Afrique. L'irruption des pauvres. Société contre ingérence, pouvoir et argent,* Paris, L'Harmattan, 1994.

Dans l'Afrique profonde l'auto-organisation, ayant comme corollaire la solidarité de collectivités de base, est plus que jamais devenue le principal mécanisme sociétal de survie économique, la modalité-clef de résistance politique et d'adaptation sociale. Les groupements paysans ont compris que leur salut ne se trouve plus dans les cultures de rente (café, cacao, coton, etc.) et orientent davantage l'agriculture vers les cultures vivrières. Ils vendent leurs produits par leurs propres réseaux, en dehors des offices de commercialisation et entre communautés voisines au-delà des frontières artificielles entre pays voisins. Les gens mettent sur pied des associations de construction de maison à base des matériels locaux, etc. Les mouvements associatifs en Afrique noire puisent dans ses formes, ses symboles, ses langages, son imaginaire à la fois dans le génie culturel africain et la réappropriation des éléments culturels de l'Occident. Ainsi à la logique économie moderne axée d'abord sur le profit se greffe aussi, et de manière déterminante, le champ social.

En Afrique noire on peut parler réellement d'économie sociale ou d'économie solidaire. Ainsi la tontine ou le cercle d'emprunt par exemple, ne constitue pas une activité purement économique. C'est cercle d'échange monétaire et de travail, mais également des repas, des rites (deuils), d'amitié. C'est un lieu juridique en termes de contrat social verbal entre les membres, en même temps qu'un lieu de socialisation à des grandes valeurs humaines telles que la confiance en soi et en l'autre, le respect, la dignité. Les associations jouent aussi une fonction de régulation politique. Ainsi à travers des pratiques sociales comme les danses, les chansons populaires, les langages symboliques et paraboliques, l'humour, la vie associative offre l'occasion aux individus et aux groupes de rire des pouvoirs; de manifester la résistance à l'oppression en se moquant des discours du , du ; de trouver des lieux de sécurité aux leaders de l'opposition qui sont traqués par le pouvoir en place¹².

4.1 Des laboratoires de valeurs et de pratiques sociales contre la déliquescence des sociétés modernes

Le mouvement associatif ou communautaire constitue aujourd'hui l'un des principaux mécanismes d'intégration sociale des individus et de développement des collectivités locales des sociétés de la en déliquescences. Fondée de façon générale sur une philosophie centrée sur les besoins psychologiques et sociaux de la personne ou des groupes; située entre les structures sociales dites (famille, parenté, clan, tribu) et les institutions dites , l'action communautaire se présente sans aucun doute comme un laboratoire où l'on peut puiser des valeurs et des pratiques sociales qui doivent inspirer les politiques sociales et le volontarisme collectif de lutte contre l'exclusion sociale, le grand de la fin du siècle.

L'idéal qui est le fondement même de l'action communautaire doit toujours orienter les politiques sociales. Qu'il suffise ensuite de prendre connaissance des appréciations que la clientèle des organismes communautaires pour savoir ce que les décrocheurs ont aimé ici et ce qu'il n'ont pas aimé là-bas (au sein de leur famille, à l'école, chez leurs anciens professeurs, etc.). Ce que les jeunes adultes chômeurs ont aimé chez les intervenants communautaires et ce qu'ils ont détesté dans les centres d'emploi gouvernementaux. Ce que l'économie solidaire a de mieux que l'économie classique caractérisée par la compétition, le profit, l'exclusion au profit des avantages humains et sociaux de la valeur d'usage des biens et services, de la solidarité, etc.

Quant aux sociétés africaines, nous pensons qu'elles apportent une contribution particulière à la philosophie générale de l'action communautaire. En effet, à lire les rapports des experts internationaux, les statistiques des Nations-Unies et de ses grandes institutions sur l'Afrique, cette partie du monde devrait être un espace totalement mort. Et pourtant, de

¹². Jean-Marc Éla, *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du* , Montréal/Paris, Harmattan/L'harmattan, 1998.

façon mystérieuse, l'Afrique survit et même vit. La clé de ce mystère, me semble-t-il, réside d'abord dans le mouvement associatif (propre à l'Afrique profonde) où on a affaire à des activités sociales où se mêlent échanges non monétaires, sociabilité, solidarités familiales, contrat social fondé sur la parole donnée, etc. Ensuite le mystère réside dans la philosophie de vie des populations africaines qui se résumerait dans l'humeur suivante: *la situation est toujours désespérée, elle n'est jamais grave*. Enfin le mouvement associatif africain a réussi des projets de développement là où les programmes des grands experts ont échoué, parce qu'on a longtemps qualifiées, les pratiques sociales des populations. C'est la preuve que celle-ci sont les mieux placées pour trouver des solutions à leurs problèmes.

4.2 Quelques paradoxes des mouvements associatifs

Ceci étant dit, il n'en reste pas moins vrai que certains paradoxes qui entourent le regain des mouvements associatifs aussi bien au Nord qu'au Sud doivent être relevés, parce qu'il y va de la place de l'associatif dans les sociétés d'aujourd'hui et de demain. Le paradoxe des besoins sociaux à combler et du peu de ressources humaines, financières et techniques dont l'associatif dispose, de façon générale, est bien connu ici et là. Un autre paradoxe, non moins important, est celui de ou de que couvrent les mouvements associatifs du Nord par rapport à l'économie de marché (dominante) occupée par les grosses entreprises nationales, multinationales ou transnationales. Les principaux consommateurs de demeurent les classes sociales défavorisées et les exclus (re) produits par caractérisée par la productivité, , l'accumulation du capital, la compétition et l'excellence. D'aucuns dirons que le mouvement associatif est annonciateur des valeurs sociales et économiques de la société de demain.

Mais la réalité c'est que les valeurs de la d'aujourd'hui sont dominantes et sont loin de devenir le passé. Ne pas se pencher sur ce paradoxe c'est, me semble-t-il jouer le jeu de l'idéologie néolibérale qui refuse désormais tout rôle d'agent principal de changement social

historique à l'État. Pendant ce temps, au Nord les États favorisent principalement le secteur privé axé sur l'économie de marché avec ses effets pervers. Dans les pays du Sud en général et en Afrique en particulier c'est le FMI et la Banque mondiale qui renforcent le secteur par les PAS. Tout se passe comme si le mouvement associatif, malgré lui, cautionne une sorte dans les sociétés post-modernes.

Certaines questions mériteraient aussi d'être éclaircies si l'on ne veut pas que l'on tombe dans un romantisme monastique: quel type de démocratie se vit dans le mouvement associatif des pays du Nord? La démocratie de délégation ou la démocratie participative? Lorsqu'on dit que les collectivités locales se prennent en main, s'agit-il d'une élite dirigeante ou de la majorité des citoyens?

Au Sud, notamment en Afrique noire, comment expliquer que pendant trois décennies de développement l'État post-colonial et les organisations internationales ont négligé pour ne pas dire des associations traditionnelles, mais depuis la crise de cet État et la mise en oeuvre des PAS dans les années '80, la se présente comme la réponse appropriée aux problèmes sociaux que connaissent et ? Or ce mouvement n'a permis jusqu'ici qu'aux populations africaines de survivre et non de vivre. Aujourd'hui les effets pervers des Programme d'ajustement culturel (PAS) sont divers et nombreux, mais les ressources disponibles de plus en plus rares. Il est donc à craindre qu'au moment où l'on semble reconnaître l'associatif, ce dernier ne soit déjà essoufflé et ne continue qu'à jouer sa fonction sociale de survie.

Tout se passe alors comme si la finalité du développement en Afrique se définit en terme de survie, ou en terme de pauvreté par opposition à la misère des populations. Ici aussi la métaphore de tient. Le mouvement associatif en Afrique vit également sous la menace constante . En effet, les organisations internationales, quelques fonctionnaires ou retraités,

connaissant les rouages de la coopération et du développement international, tentent de transformer ces mouvements en ONG institutionnelles. Ce qui risque de leur faire perdre leur authenticité et leur efficacité sociétale.

Les organisations communautaires africaines sont aussi aux prises avec des contradictions internes. Leur ferment est un mélange dynamique des éléments culturels locaux et importés. Elles sont ainsi le siège d'imaginaire et de pratiques de sorcellerie, de religions (animisme et christianisme); de chefferie, de politique moderne, d'économie et d'économie , de techniques traditionnelles et modernes. Pour l'observateur non averti, il s'agirait là d'une organisation syncrétique. Mais les populations africaines, principaux agents du mouvement associatif, font montre du génie créateur négro-africain en relevant ces contradictions internes par une réappropriation critique du technique, du social, du culturel, de l'économique et même du politique dans un contexte de multiculturalisme ou de pluriculturalisme.

C'est donc contre vents et marées que les organisations communautaires, aussi bien dans les pays du Nord que du Sud, relèvent tant bien que mal le défi de l'insertion sociale des populations victimes d'exclusions des temps post-modernes. Elles réussissent souvent là où les pouvoirs sensés incarner la ont échoué, et montrent ainsi que la nécessité donne l'esprit. Et l'esprit est toujours vivant dans la communauté. Elles sont généralement porteuses d'espoir dans un monde de plus en plus pessimiste. Elles donnent ou redonnent un sens à l'existence dans une vie de plus en plus . Elles sont annonciatrices des valeurs et des pratiques sociales de demain.

4.3 Réflexions sur le mouvement associatif au Nord et au Sud

Depuis les années '80, au sommet de la crise de l'État-Providence et de la crise économique, le mouvement associatif a pris une importance non seulement dans les discours politiques,

mais également dans la littérature des sciences sociales. En effet, les conditions objectives (crise financière et désengagement de l'État, crise de l'emploi au Nord; Programmes d'ajustement structurel (PAS) dans les pays du Sud notamment en Afrique et en Amérique latine par exemple) et subjectives (discours idéologiques, symboliques) du néolibéralisme ont sans aucun doute (re) donné un regain de vie au mouvement associatif. Ici et là-bas, avec ou sans l'aide de l'État, ce mouvement social et populaire occupe une place non moins remarquable dans la lutte contre l'exclusion sociale qui constitue le grand problème social de la société post-moderne.

Pour peu que l'on ne veuille pas céder à ces discours dominants, qu'ils soient politiques ou scientifiques, il me semble que quelques questions fondamentales doivent être posées. Peut-on définir objectivement ce que l'on entend par ?

Pourquoi tout à coup l'éloge et la du rôle d'intégration sociale et économique des organisations communautaires dans les sociétés de la ? Est-ce que tout va si bien dans le monde de l'associatif? Dans les pays du Sud, particulièrement en Afrique subsaharienne, n'est-ce pas les mêmes experts qui font aujourd'hui l'éloge de l'autonomie des associations issues de la pour un qui ont, pendant près de 30 ans au nom du même développement, fait l'apologie du parti-Etat et recommandaient l'interdiction ou l'embrigadement de ces associations?

Conclusion

Si l'on veut qu'ils jouent pleinement leur rôle dans les sociétés d'aujourd'hui et de demain et qu'ils ne cautionnent pas une sorte qui se crée par l'État néo-libéral, il est nécessaire d'être critique. D'abord, il faut mettre régulièrement en évidence les contradictions internes des mouvements associatifs. Ensuite, il faut mettre en lumière les paradoxes inhérents aux rapports entre l'État et le mouvement associatif. Dans tous les cas, il s'agit en fait du débat

autour de la démocratie et du développement dans le monde contemporain. En Afrique noire depuis trente ans le problème, difficile à élucider, est de savoir quelles sont forces de changement au Nord (Europe, États-Unis, Canada, Japon) et au Sud (les forces nationales), résolues à créer les conditions d'une démocratie réelle et à promouvoir un réel développement; et quelles sont, à l'opposé, les forces de l'ordre ancien?

Le possible changement en Afrique est conditionné par l'issue, encore incertaine, de la lutte entre ces deux catégories de forces. À l'aube du XXIe siècle, les pays du Nord ne devront-ils pas *coopérer autrement avec* l'Afrique pour que le continent noire se développe autrement ? L'Autre coopération pour l'Autre développement ! Une vraie -, c'est-à-dire celle qui se ferait sur une base de partenariat et qui permettrait aux partenaires de .

Celle qui appuierait les forces décidées à opérer de véritables changements politiques, économiques, sociaux et culturels en Afrique. Sur le continent noir, les populations prennent des initiatives, mettent en oeuvre des expériences novatrices qui constituent des réponses appropriées et parfois inouïes aux défis que leurs lancent les sociétés post-coloniales dans tous les secteurs de l'existence et de la vie de développement local. Le nouvel ordre mondial doit signifier une coopération internationale qui favorise un développement démocratique et un développement socio-économique pour le plus grand nombre. Démocratie et développement qui s'inscrivent dans le socle culturel de l'Afrique et qui fait confiance non seulement au génie de l'occident, mais aussi au génie des peuples négro-africains. Mais comme l'a écrit Frantz Fanon dans Les damnés de la terre

. L'Homme total dont parlait Fanon reste donc à inventer.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES INDICATIVES

- ABBÉ PIERRE et KOUCHNER, Bernard (1993). Dieu et les Hommes, Paris, Robert Laffont.
- AUPELF (1992). Démocratie, économie et développement: la place de l'enseignement supérieur, Montréal, Éditions Aupelf.
- BAYART, Jean-François, MBEMBE, Achille et TOULABOR, Comi (1992). La politique par le bas en Afrique. Contribution à une problématique de la démocratie. Paris, Karthala.
- BOUTHORS, Jean-François (1995). Délivrez-nous du mal. Le défi du tragique. Paris, Desclée de Brouwer.
- BRAEKMAN, Colette (1992). Le dinosaure-Le Zaïre de Mobutu. Paris, Fayard.
- CENTRE D'ÉTUDE D'AFRIQUE NOIRE (CEAN) (1994). L'Afrique politique 1994. Vue sur la démocratisation à marée basse. Paris, Karthala.
- CONAC, Gérard (sous la direction de) (1993). L'Afrique en transition vers le pluralisme politique. Paris, Economica.
- DEFOURNY, Jacques, FAVREAU, Louis et LAVILLE, Jean-Louis (sous la direction de) (1998). *Insertion et nouvelle économie sociale. Un bilan international*, Paris, Desclée de Brouwer.
- ÉLA, Jean-Marc (1998). *Innovations sociales et renaissance de l'Afrique noire. Les défis du* , Montréal/Paris, Harmattan/L'Harmattan.
- ÉLA, Jean-Marc (1994). Afrique. L'irruption des pauvres. Société contre ingérence, pouvoir et argent. Paris, L'Harmattan.
- ÉLA, Jean-Marc (1990). Quand l'État pénètre en brousse... Les ripostes paysannes à la crise. Paris, Karthala.
- ÉTOUNGA MANGUELLE, Daniel (1991). L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel? Paris, Éditions Nouvelles du Sud.
- FANON, Frantz (1961). Les damnés de la terre. Paris, Maspero.
- HERMET, Guy (1993). Culture et démocratie. Paris, Albin Michel/Unesco.
- KABOU, Axelle (1991). Et si l'Afrique refusait le développement. Paris, L'Harmattan.

- LAÏDI, Zaki (1994). Le monde privé de sens. Paris, Fayard.
- LÉVY, Bernard-Henri (1994). La pureté dangereuse. Paris, Grasset et Fasquelle.
- MONGA, Célestin (1994). Anthropologie de la colère. Société civile et démocratie en Afrique noire. Paris, L'Harmattan.
- MOUSSA, Pierre (1994). Caliban naufragé. Les relations Nord/Sud à la fin du XXe siècle. Paris, Fayard.
- MORIN, Edgar (1993). Terre-Patrie. Paris, Seuil.
- OUÉDRAOGO, Dieudonné et PICHÉ, Victor (1995). L'insertion urbaine à Bamako. Paris, Karthala.
- PEEMANS, Jean-Philippe (1997). Crise de la modernité et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique. Paris, L'Harmattan.
- PONCELET, Marc (1994). Une utopie Post-Tiermondiste. La dimension culturelle du développement. Paris, L'Harmattan.
- REVEL, Jean-François (1992). Le regain démocratique. Paris, Fayard.
- SALL, Babacar (1993). De la modernité paysanne en Afrique noire. Le Sénégal. Paris, L'Harmattan.
- SOUBIE, Raymond (1991). Dieu est-il toujours français? Paris, Éditions de Fallois.
- TOURAINE, Alain (1994). Qu'est-ce que la démocratie? Paris, Fayard.